

Depuis début septembre 2020, le Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) enregistre une recrudescence des plaintes olfactives sur la commune de Cormeilles.

Plusieurs facteurs expliquent cette dégradation de la situation olfactive.

Les débits des eaux à évacuer par les égouts sont très faibles du fait de l'absence d'évènements pluvieux, ce qui entraîne une accumulation de dépôts dans les réseaux d'assainissement. Cette situation, amplifiée par les fortes températures, favorise la production de composés soufrés, composés odorants les plus communément rencontrés dans l'assainissement.

Par ailleurs, début septembre, une maintenance au niveau d'une installation de désodorisation sur le site de Seine aval (situé à Maisons-Laffitte) a également pu générer des odeurs dans les quartiers sud de Cormeilles. Cette installation a été remise en fonctionnement le 10 septembre.

Le SIAAP met tout en œuvre pour réduire les nuisances olfactives qui pourraient être générées par son activité. Les injections de produits calmants, permettant d'agir de manière biologique sur la production des composés soufrés, ont notamment été augmentées, particulièrement sur les réseaux traversant Cormeilles.

Voir aussi :

[Site internet du SIAAP](#) ^[1]

[Prévisions des odeurs](#) ^[2]

[Signaler une plainte](#) ^[3]

Source URL: <https://www.ville-cormeilles95.fr/article/degradation-de-la-situation-olfactive>

Liens

[1] <https://www.siaap.fr/> [2] <https://www.siaap.fr/equipements/tableau-de-bord/prevision-des-odeurs/> [3] <https://www.siaap.fr/contact/signaler-une-plainte/>